

DÉPLOIEMENT DU TRES HAUT DÉBIT : 200ème RÉUNION À DESTINATION DES ABONNÉS

Dans le cadre du déploiement du Très haut débit sur l'ensemble du territoire, le Conseil départemental d'Eure-et-Loir a organisé hier à Margon, canton de Nogent-le-Rotrou, la 200ème réunion publique aux abonnés qui a compté 300 participants.

Donner accès au Haut et Très Haut Débit à l'ensemble du territoire implique la participation des habitants des 330 communes d'Eure-et-Loir non couvertes par les opérateurs privés. C'est pourquoi, le Conseil départemental a planifié des réunions publiques d'information aux habitants sur toutes les communes concernées par ce dispositif.

Au programme de cette 200ème édition : la présentation du projet et de ses différents acteurs, la création du réseau de fibre optique sur la commune, les informations pratiques (dates et démarches) pour bénéficier de la fibre puis une séance de questions-réponses.

UN PROJET AMBITIEUX SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

Le projet d'accès au Haut et Très Haut Débit a démarré en 2014 et son déploiement s'achèvera d'ici 2022. Ainsi, la totalité des Euréliens bénéficiera d'un débit minimum de 10 Mbit/s, dont :

- 73 % de fibre à l'abonné (FttH) déployée d'ici à 2020 (y compris l'initiative privée),
- 8 % de Montée en Débit ADSL déployée sur les 23 % de foyers disposant d'ADSL,
- 4 % de locaux couverts par les technologies complémentaires, Boucle Locale Radio et satellite.

42 MILLIONS D'EUROS INVESTIS PAR LE DÉPARTEMENT

Ce projet représente un budget global de 145 millions d'euros dont :

- 42 millions sont financés par le Département,
- 37,5 millions par l'Etat,
- 29,6 millions par le Conseil régional du Centre-Val de Loire,
- 29 millions par les Communautés de communes et d'agglomération et enfin
- 6,9 millions par l'Union européenne.

Conseil départemental d'Eure-et-Loir

Communiqué de presse

Le 18/10/2018 09:35

CONTACT

Xavier Châtelain — Directeur de cabinet et de la communication

02 37 20 10 10 · xavier.chatelain@eurelien.fr